



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE DU SCHEMA
DE COHERENCE TERRITORIALE
DU BASSIN ANNECIEN

SCHEMA DE
COHERENCE TERRITORIALE

Grand Annecy
Fier et Usse
Pays de Cruseilles
Sources du Lac d'Annecy



Séance du 17 mars 2021

DELIBERATION N° 2021-03-05

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE 2020**

Le dix-sept mars deux mille vingt-et-un, le Comité du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien, dûment convoqué le dix mars deux mille vingt-et-un, s'est réuni en session ordinaire dans la salle du conseil à la Mairie déléguée de Seynod, sous la Présidence de M. Antoine de MENTHON, Président du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale du bassin annécien.

COMMUNAUTE DE L'AGGLOMERATION DU « GRAND ANNECY »

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mmes Frédérique LARDET et Nora SEGAUD-LABIDI – MM. Antoine GRANGE, Olivier WEILAND, Éric BARITHEL, Christian ANSELME, Antoine de MENTHON, Marcel GIANNOTY, René ALLAMAND, David DUPASSIEUX, André SAINT-MARCEL, Bruno LYONNAZ et Christian LEPINARD

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mmes Ségolène GUICHARD et Virginie SERAIN – MM. Jean-Claude MARTIN, François ASTORG, Jean-François GIMBERT, Henri CHAUMONTET et Christian VIVIAN

Procurations : Mme Virginie SERAIN donne pouvoir à Mme Nora SEGAUD-LABIDI

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Bernard FOUQUERE suppléant de M. Jean-François GIMBERT titulaire absent ; M. Thierry GUIVET suppléant de Mme Ségolène GUICHARD titulaire absente ; M. Sébastien SAVOY suppléant de M. Henri CHAUMONTET titulaire absent

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIER ET USSES

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : Mme Jacqueline CECCON - MM. Pierre AGERON et François DAVIET

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Sylvie LE ROUX – M. Michel PASSETEMPS

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : M. Henri PERRIN suppléant de Mme Sylvie LE ROUX titulaire absente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DES SOURCES DU LAC D'ANNECY

Délégué(e)s titulaires présent(e)s : MM. Jacques DALEX, Marc PAGET et Michel COUTIN

Délégué(e)s titulaires absent(e)s : Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET – M. Sébastien SCHERMA

Procurations : M. Sébastien SCHERMA donne pouvoir à M. Marc PAGET

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : Mme Michèle DOMENGE-CHENAL suppléante de Mme Jeannie TREMBLAY-GUETTET titulaire absente

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

Délégués titulaires présents : Mme Julie MONTCOUQUIOL – MM. Cédric DECHOSAL, Gérard LACROIX et Xavier BRAND

Délégués titulaires absents : Mme Charlotte BOETTNER

Procurations : /

Délégué(e)s suppléant(e)s ayant voix délibérative, siégeant en remplacement de titulaires empêché(e)s : /

Étaient également présent(e)s à la séance, avec voix non délibérative :

- M. Dominique DUBONNET suppléant de M. David DUPASSIEUX titulaire présent,
- M. Gérard LACHENAL suppléant de M. André SAINT-MARCEL titulaire présent,
- Mme Claire RIGAL suppléante de M. Christian LEPINARD titulaire présent,
- M. Marc BRACHET suppléant de M. Jacques DALEX titulaire présent,
- Mme Geneviève NIER suppléante de M. Xavier BRAND titulaire présent.

Au vu des éléments de la présentation du Compte Administratif et de l'approbation de celui-ci, il convient de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2020.

Il est proposé d'affecter l'excédent comme suit :

1) Section de fonctionnement :

Il est proposé de reprendre le besoin de financement 23 047.58€ au chapitre 002 (résultat de fonctionnement reporté

2) Section d'investissement :

Excédent global 2020 de 285 738,06€ sera maintenu à l'investissement et servira à financer les dépenses de cette section

**LE COMITE SYNDICAL,
APRES EN AVOIR DELIBERE,**

- **ACCEPTE par 30 voix POUR** l'affectation du résultat de l'exercice 2020 telle que proposée ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré à Annecy, le 17 mars 2021.

Le Président,

Antoine de MENTHON



Devenue exécutoire compte tenu
de la réception en Préfecture le
et de la publication du
Le Président,

Antoine de MENTHON

